

## Trafic de bois rose – Le verrouillage aux ports amplifie la sortie clandestine des rondins

L'Express - Magazine - 13/04/16



**Les exportations illicites de bois de rose continuent. Des mesures draconiennes telles que le verrouillage des ports ont donné au trafic une ampleur encore plus effrayante. Absence de plainte, corruption, manque de moyens, irresponsabilité, impunité... sont autant de raisons pour que ces agissements perdurent.**



**Le Min Tai Leng, immobilisé depuis près d'un an au port de Toamasina a été arraisonné dans les parages d'une plaque tournante du trafic de bois de rose.**

Le Min Tai Leng, un imposant navire long de plus d'une centaine de mètres, rongé par la rouille après un an d'immobilisation au port de Toamasina. Arraisonné sur les côtes Nord-Est de la Grande île, au large de Maroantsetra, une ville connue pour être une plaque tournante du trafic de bois de rose, ce bateau chinois semble bien la seule trace des exportations illicites de ce bois précieux.

Depuis que l'État a appliqué en 2009 des mesures draconiennes au port de Toamasina, après que la douane a intercepté des conteneurs de bois de rose en passe d'être exportés, le trafic a connu une ampleur effrayante. Au moyen de cargos caboteurs, les malfaiteurs chargent directement les rondins sur le littoral, pour ensuite transborder leurs cargaisons à bord de gros porteurs qui jettent l'ancre au large.

« Le trafic de bois de rose a commencé en 2005. Le plus important a été enregistré en 2014. Certes, il a été moindre en 2015 mais les exportations clandestines continuent jusqu'à présent », dénonce Ndranto Razakamanarina, président de l'Alliance Voahary Gasy (AVG), la plateforme des organisations de la société civile malgache œuvrant pour l'environnement.

Il assure détenir des informations de première main auprès de personnes résidant dans les localités à proximité des aires protégées des zones du Nord-Est de la Grande île, tristement connues dans l'exportation illicites de bois précieux le longs des côtes.

« Si la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) n'approuve pas jusqu'à maintenant la mise en vente aux enchères des rondins saisis de par le monde, c'est tout simplement parce que les conditionnalités zéro coupe, zéro transport et zéro exportation ne sont pas encore respectées », renchérit le président de l'AVG.

Une affirmation contestée par le ministre de l'Environnement, de l'écologie, de la mer et des forêts, Ralava Beboarimisa. « Il n'y a plus de coupe fraîche depuis environ un an », souligne-t-il.

« La superficie des aires protégées a triplé. Il faut, de surcroît, aller au plus profond des forêts pour trouver du bois de rose », enchaîne le ministre.

Dans la localisation et le repérage des trafiquants, il ajoute que du matériel sophistiqué est aujourd'hui utilisé.

« Il est possible de faire des repérages par satellite, en collaboration avec le ministère de la Pêche. Par ailleurs, le centre de fusion d'informations, basé à Ankorondrano, est opérationnel depuis le dernier trimestre 2015 », explique Ralava Beboarimisa.

### **Nouveau dispositif**

Au port de Toamasina, tout un arsenal de mesures a été appliqué pour mettre un terme au trafic.

« La douane a mis en place un système difficile à contourner. Il n'y a pas eu une seule tentative d'exportation de bois de rose au port de Toamasina depuis qu'un nouveau dispositif a été adopté, suite au trafic débusqué en 2009. Chaque semaine, cinq cents conteneurs sont en partance pour l'étranger. Ils sont tous passés au scanner. Dès qu'il s'agit de bois, une visite physique s'impose. La validation est à la fois manuelle et informatique. Le douanier qui effectue le travail est sous contrôle. Tout est traçable. Le système mis en place est efficace », explique Tolojanahary Ramaherison, receveur des douanes dans ce principal port de Madagascar.

Il poursuit en indiquant que l'embarquement de rondins de bois de rose dans un navire nécessite d'énormes moyens logistiques.

« Un conteneur pèse entre 25 et 30 tonnes, il faut du matériel pour le hisser à bord d'un bateau. Le port est, de ce fait, l'endroit idéal pour les trafiquants. L'adoption de ce nouveau dispositif a permis d'interrompre les agissements des trafiquants », enchaîne-t-il.

Actuellement, dans le Nord-Est de Madagascar, où les trafics les plus rocambolesques ont fait des vagues, les forces de gendarmerie intensifient les surveillances.

« Des mesures ont été prises dans le cadre d'un programme d'Initiatives pour les résultats rapides (RRI), lancé par le gouvernement. Nous avons commencé, le 12 mars, par mener des sensibilisations de la population au niveau des communautés de base. Ayant décidé de continuer l'opération, nous surveillons, actuellement, de près les axes routiers, les cours d'eau, ainsi que le littoral », indique le général de brigade Njatoarisoa Andrianjaka, commandant de la Circonscription inter-régionale de la gendarmerie nationale (CIRGN) de Toamasina.

Depuis que le premier port de l'île a été « verrouillé », des navires gros porteurs étrangers en train de charger des rondins au large au moyen de puissantes grues, ont été pris en photo, à partir de 2011, ce sous les objectifs des associations et des communautés de base œuvrant pour la protection des aires protégées. Ainsi, les navires Muneera et Majzow ont été, entre autres, pris en flagrant délit sur les côtes d'Antanambe à Mananara Nord, à la mi-mars 2014.



**Les 113 rondins découverts à bord du cargo échoué à Mananara Nord, en septembre 2013, sont stockés et gardés au camp du génie militaire à Toamasina.**

### **Importante contrebande**

Des traques ont été menées dans les points sensibles, sur les côtes d'Antalaha, de Fenoarivo Atsinanana, de Vohémar, au cap Est, dans le Sud-Est à Manantenina Taolagnaro, et même jusqu'au Sud-Ouest, à Morondava, où un cargo chargé de rondins s'est échoué. Les papiers visant à rendre légales ces exportations illégales sont fabriqués dans des ports de transit en Tanzanie et au Mozambique, d'après les investigations de la douane.

Les explications apportées par le général de brigade Njatoarisoa Andrianjaka, commandant de la CIRGN à Toamasina, corroborent cette thèse de trafic direct, via le littoral.

« Les exportations se sont atténuées depuis 2015. Auparavant, les rondins étaient coupés en pleines aires protégées, à proximité d'un cours d'eau. Le bois de rose abattu était, en principe, transporté jusqu'à la mer par des embarcations qui rejoignaient les embouchures. Il arrive aussi que les rondins soient tout bonnement lâchés sur le cours d'eau et c'est le courant qui se charge de les emporter jusqu'à la mer », a expliqué le général, en mettant à nu le mode opératoire des trafiquants.



**Les six conteneurs saisis à Maurice ont été rapatriés le 31 mars dernier.**

Des saisies à l'international, comme la découverte de six conteneurs de bois de rose à Maurice en 2011, rapatriés vers la Grande île le 31 mars dernier, ainsi que les 30 000 rondins retrouvés dans les eaux territoriales singapouriennes à la mi-février 2015, lors de l'inspection d'un navire suspect par les autorités locales, constituent des preuves accablantes de ces importantes contrebandes de bois de rose, qui se sont déroulées depuis nos côtes.

Faute de poursuites lancées par l'État pour ce qui est des saisies diligentées en-dehors du territoire national, ce sont les autorités étrangères qui semblent les plus engagées dans la répression du trafic. Après le rapatriement

des six conteneurs interceptés à Maurice, c'est l'État singapourien qui a initié des poursuites contre les trafiquants, pour le cas des 30 000 rondins, lesquels font encore l'objet d'une longue bataille judiciaire.

Le trafic, autrefois concentré dans un même endroit, a, depuis, connu une hémorragie. Un casse-tête dont les autorités concernées évoquent, à l'unanimité, pour cause de manque de moyens.

« En 2015, il était prévu que nous effectuions vingt-quatre descentes sur terrain, à raison de deux par mois. Faute de moyens, nous n'avons pu en faire que sept. Sur ces sept descentes, les quatre portent sur des affaires de bois de rose. Depuis le début de l'année, nous n'avons pas bougé d'ici. Un véhicule 4x4 est bien le seul moyen dont nous disposons. Le budget alloué aux investigations est de surcroît insuffisant », indique Charles Andrianjafy Rakotondramisa, chef de la division investigation auprès de la direction territoriale du Bureau indépendant anti-corruption (Bianco) de Toamasina.

Il souligne que les plus importants cours d'eau de sa circonscription, dont les fleuves Rantabe, Manampatrana, Mananara et Mangoro, sont surveillés depuis que des faits suspects y ont attiré l'attention. Il signale qu'un caboteur s'est échoué sur les côtes de Mananara Nord en septembre 2013, et 113 rondins de bois de rose ont été retrouvés à bord du bateau, abandonné par le propriétaire. Répondant au nom de Razafindahy Marozena, cet opérateur économique, gérant d'une station-service à Maroantsetra, et dont le bateau échoué effectuait des liaisons commerciales entre les villes côtières du Nord-Est, est bien le seul à faire l'objet d'un avis de recherche parmi tous les cas de trafic de bois de rose qui continuent à défrayer la chronique, depuis maintenant sept années. Impossible de démasquer et de coincer les cerveaux et les commanditaires. Des noms d'importants opérateurs économiques, de parlementaires, de membres de gouvernement et même de président circulent mais ceux-ci semblent demeurer intouchables, faute de preuves suffisantes.



**Le général Njatoarisoa Andrianjaka est convaincu qu'aucune exportation clandestine ne serait possible sans la complicité des autorités.**

### **Manœuvres de diversion et corruption**

[Lire aussi : Les bois de rose saisis à Maurice rapatriés](#)

Convaincu que l'embarquement de bois de rose via des ports naturels n'est pas rentable pour les trafiquants, le ministre de l'Environnement crève l'abcès sur « un fantasme sur la poursuite des trafics »

« Il y a toujours eu des tentatives, des infos et des intox qui circulent. Il suffit aux trafiquants d'en lancer des bribes pour détourner l'attention », interpelle le ministre.

Une manœuvre de diversion illustrée par les circonstances dans lesquelles a été arraisonné le Min Tai Leng, le navire battant pavillon chinois toujours cloué au port de Toamasina. Au mois de juillet 2015, des publications sur

les réseaux sociaux, montrant un bateau trafiquant en train de charger du bois de rose à son bord sur les côtes de l'île de Sainte-Marie, ont suscité une alerte. En lançant une opération, les autorités ont coincé à Maroantsetra le Min Tai Leng, à plusieurs centaines de nautiques plus loin de la zone indiquée. Pas un seul rondin n'a été retrouvé. Sous le nom Min Tai Feng, le bateau signalé à Sainte-Marie, dont le nom et le signalement prêtent à confusion, a, en revanche, réussi à s'évanouir dans l'immensité océanique.

Une source auprès du tribunal à Toamasina, tout comme le commandant de la CIRGN à Toamasina, soulignent qu'il n'y a pas une seule plainte pour trafic de bois de rose à leurs niveaux respectifs. Alors que la Justice reproche à la police judiciaire de ne pas ouvrir des enquêtes, le commandant de la CIRGN déplore qu'aucune plainte portant sur ces affaires épineuses n'a été, jusqu'à ce jour, déposée auprès des postes, des brigades, des compagnies ni des groupements, dont il est en charge.

Le juge interrogé et cet officier général sont, en revanche, unanimes sur des faits de corruption qui étouffent les enquêtes.

« Il est impossible que des exportations illicites s'effectuent sans la complicité d'autorités. S'il s'avère que des gendarmes sous mes ordres sont impliqués, des sanctions exemplaires seront pris en leur rencontre », met en garde le général de brigade Njatoarisoa Andrianjaka.

[Lire aussi : Trafic des ressources naturelles - Le Président Rajonarimampianina appelle à une application stricte des lois](#)

## **Manque de moyens**

Partageant ce même point de vue, le magistrat déplore que les personnes qui se trouvent dans le collimateur de la Justice, sur la base de renseignements, sont, aujourd'hui, devenues députés ou sénateurs.

« On se bat contre des moulins à vent face à cette absence de plainte. Nous avons affaire à un puissant réseau », se désole cette source judiciaire.

Outre la surveillance par satellite mise en place, quatre vedettes rapides, remises par le président de la République, en mars dernier, semblent jusqu'à maintenant les seuls équipements, en réponse au manque cruel de moyens déploré par la gendarmerie, le Bianco, le tribunal, ainsi que la brigade mobile de surveillance des douanes. Ils peinent à intervenir en temps réel. « L'idéal serait d'avoir un hélicoptère, prêt à décoller à tout moment », propose le général Njatoarisoa Andrianjaka.

Pour le ministre de l'Environnement, la coopération internationale est essentielle.

« On obtiendra plus de résultats si on attaque au niveau international, avec la collaboration des autres pays membres de la CITES. Une synergie est à créer. La prise de mesures nationales est complémentaire avec cette politique de lutte contre les trafics au niveau international », insiste Ralava Beboarimisa.

Il souligne, au passage, qu'une mobilisation des médias contre ces pillages des richesses naturelles est d'une efficacité manifeste.

« On ne signale plus aujourd'hui de coupes fraîches. La lutte contre ce trafic est une affaire des Malgaches et non de l'État », insiste le ministre.

Amarré à même le quai depuis juillet 2015, le Min Tai Leng, ne semble pas pouvoir reprendre la mer d'ici tôt, bien que ses dix-huit membres d'équipage, tous de nationalité chinoise, aient bénéficié d'une mise en liberté provisoire, après avoir été entendus au Parquet du tribunal à Toamasina le 27 juillet 2015.

Selon l'équipage et l'armateur, un bateau de pêche, dont la cale et le pont sont dénudés, et sans chambre froide, fait planer une forte suspicion de trafic de bois de rose. D'autant plus que pas un seul filet ni le moindre flotteur n'a été retrouvé à bord. Qui plus est, ce navire gros porteur rôdait dans les parages d'une plaque tournante du trafic. Le propriétaire a lancé des procédures judiciaires pour reprendre possession de son navire. En attendant que sa démarche aboutisse, le gros porteur est bloqué au port, sous la surveillance de deux sentinelles

Seth Andriamarohasina

Source : <http://www.lexpressmada.com/blog/magazine/trafic-de-bois-rose-le-verrouillage-aux-ports-amplifie-la-sortie-clandestine-des-rondins-60220/>